

2016

Boisemont

Bulletin d'informations Municipales

Nouveau site internet de Boisemont fin janvier
<http://www.ville-boisemont.fr>



Comité des Fêtes
cdfboisemont@yahoo.fr

Le Boisemont Tennis Loisirs
contact B.T.L. : 06 82 36 73 70

L Epinette de Boisemont
<http://www.epinetteboisemont.fr>

Janvier 2016

Sommaire **Edito**

Page 2
Edito

Page 3
Boisemont en bref

Page 4
Le Marché de Noël
Le BTL

Page 5
Quelques petites nouvelles
de l'école.

Page 6 & 7

2015 en images

Page 8
Vol avec les oies

Page 9
Les feuilles d'automne

Page 10
Le repas des anciens
L'Epinette de Boisemont

Page 11
La vie du Conseil

Page 12
Evénements 2016
Le carnet rose

**Liberté
Egalité
Fraternité**

C'est très chaleureusement que je vous exprime mes vœux, ainsi que ceux du Conseil Municipal, à l'occasion de cette nouvelle année. Que chacune, que chacun trouve dans son activité, dans sa vie familiale des sources de joie.

Nous abordons une année difficile à bien des égards. La Loi de Finances pour 2016 sera éprouvante pour les collectivités locales. Elle prévoit une diminution substantielle des dotations versées par l'Etat aux collectivités et une réforme de la part communale et intercommunale de la dotation globale de fonctionnement.

Les conséquences de ceci se feront sentir sur les programmes d'investissements qui devront être différés, faute d'autofinancement suffisant ou de subventions. Le Conseil Municipal n'envisage pas d'accroître la fiscalité locale et s'attachera à trouver des économies dans le cadre des mutualisations intercommunales.

Pour maintenir son cachet au village, la Municipalité a mis en place une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci prévoit des ajustements réglementaires permettant une densification du tissu urbain existant en augmentant de façon maîtrisée le gabarit des habitations tout en préservant la composition urbaine existante. Elle a entrepris l'élaboration de l'AVAP qui se substituera à la ZPPAUP. Ces documents ont pour finalité la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement. Votre contribution et votre soutien au cours de cette procédure permettront l'aboutissement de l'AVAP à l'horizon de l'automne prochain.

Je remercie ici très vivement tous les Elus qui ont, depuis bientôt deux ans, fait la preuve de leur compétence et de leur dévouement. L'équipe municipale est solide et solidaire, vous en avez l'illustration à travers les comptes rendus des conseils municipaux.

Je remercie également de tout cœur le personnel municipal, si dévoué, si efficace au service des Boisemontais.

Très cordialement.

JC Wannier



MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Après la présentation et l'analyse de la procédure de mise à disposition du public et des avis des personnes publiques associées, le Conseil Municipal a approuvé le 18 décembre 2015 le bilan de cette procédure ainsi que la modification simplifiée du PLU.

Cette modification avait pour but

- d'ajuster certains aspects du règlement et de ses annexes aux évolutions législatives récentes, notamment aux dispositions de la loi ALUR,
- de rectifier quelques préconisations réglementaires qui s'avèrent mal adaptées
- de réactualiser les articles de code de l'urbanisme cités.

AVAP

L'élaboration de l'AVAP se poursuit activement. Après avoir établi un diagnostic provisoire, la commission d'urbanisme analyse actuellement, en concertation avec les services de l'État et particulièrement avec l'Architecte des Bâtiments de France, le plan de secteurs et le dispositif réglementaire de ce régime de protection.

Ces ajustements réglementaires permettent une identification du tissu urbain existant en augmentant de façon maîtrisée le gabarit des habitations, tout en préservant la composition urbaine existante, les jardins qui favorisent la rétention des eaux de pluie à la parcelle, la biodiversité, la nature en cœur de tissu bâti, les continuités écologiques, la qualité du cadre de vie et des paysages et le développement durable de la commune.

Le PLU modifié est tenu à la disposition du public à la Mairie.

La prochaine réunion à cet effet est prévue le 26 janvier prochain. Le diagnostic, le plan et le règlement de l'AVAP devraient être finalisés au plus tard fin mars, et une réunion et une exposition publiques sont programmées pour le mois d'avril. Une information sera faite à ce sujet.

NOUVEAU SITE DE BOISEMONT



Le nouveau site Internet de Boisemont remplacera l'ancien fin janvier, l'adresse reste la même.

<http://www.ville-boisemont.fr>



PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES

- Après le succès des dernières randonnées, une balade est prévue le 7 février.
- Les sorties parisiennes au théâtre sont plébiscitées. Une escapade est programmée en mars.
- Une nouveauté peut-être : un loto en avril.
- Les excursions printanières sont plaisantes. En vue : le Zoo Parc de Beauval en mai.
- Pour la convivialité, un grand pique-nique au parc du château, fin mai ou début juin, avec le CCAS.
- La traditionnelle fête du village « les Feux de la Saint Jean » le 18 juin.
- Une comédie musicale « Les 3 Mousquetaires » en septembre ou octobre.
- Des sorties au cinéma.
- La brocante aura lieu le 4 septembre, inscription pour les Boisemontais à partir du 25 juin.

Un flash info sera distribué avant chaque manifestation pour préciser les modalités d'inscription.

LE MARCHÉ DE NOËL

Pour la quatrième année consécutive, la mairie a organisé le marché de Noël au château de Boisemont.

Dès 8h30, les exposants ont installé leurs stands dans la bonne humeur.

Cette année, ils étaient 17, dont 8 habitués. Tous apprécient la convivialité du lieu, les petites viennoiseries et le café à leur disposition pendant toute la journée.

Les stands étaient très variés : mosaïques, bijoux fantaisie, bijoux tissés, tricots, couronnes finlandaises, objets décoratifs en plomb et fusion de verre, mobiles senteur nature, bouillottes, les foies gras et le saumon toujours très appréciés du Restaurant les Coteaux, les petits gâteaux alsaciens, les chocolats de la maison Bernier à Puisieux-Pontoise, sans oublier les bulles pétillantes des champagnes Joly. Le stand de l'école

proposant les objets fabriqués par les enfants avec Christine et Audrey tenait une place importante.

Après une matinée un peu trop tranquille, les chalandes se sont succédés dans l'après-midi jusqu'à la fermeture à 18 h.

Cette année, un grand nombre d'habitants de Vauréal, de Menucourt, de Cergy et même de Pontoise se sont déplacés. Merci aux Boisemontais qui sont venus

en famille ou entre voisins et amis.

La plupart des exposants était ravi et prêt à revenir, charmé par la disponibilité et la gentillesse des organisateurs.



Le Boisemont Tennis Loisirs

La saison a repris doucement avec des Créneaux d'entraînement qui ont lieu le samedi après-midi pour les jeunes de 14h15 à 15h15 et pour les femmes de 15h30 à 17h.

Cet automne, le BTL a été victime de dégradations «porte arrachée, chaise d'arbitre renversée...». Des actes de vandalisme qui ont fait l'objet d'un dépôt de plainte à la police. Merci à Monsieur le Maire de nous avoir aidés dans cette démarche et merci aussi à Guillaume de Souza qui est intervenu au plus vite pour réaliser les réparations.

Au niveau des adhésions, peu d'inscrits cette année : plusieurs jeunes enfants ont choisi, pour cette saison, d'expérimenter d'autres activités sportives.

Cette situation nous conduit à nous interroger sur le devenir de ce club qui voit ses effectifs diminuer peu à peu chaque année. A ce jour, nous nous disons que nous avons de la chance de disposer d'installations et que nous devons en profiter. Notre but est donc, à court terme, de maintenir une activité tennistique au cœur même

de notre village. C'est le choix qu'ont fait quelques clubs de tennis de villages du Vexin, qui se sont retrouvés dans la même situation et qui ont décidé, malgré tout, de maintenir leur club en vie. Nous pouvons le faire nous aussi tant que l'état des terrains le permettra et que la qualité du cadre sera maintenue.

A ce sujet, nous avons l'intention, au printemps prochain, de rafraichir les peintures et poser le 2ème coupe-vent.

Pour dynamiser notre club, nous avons le projet de créer un événement tennistique au printemps. Nous reviendrons sur son format dans le prochain 4 pages.

Si vous voulez renforcer le bureau actuel et nous aider à maintenir le tennis à Boisemont, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions échanger sur le sujet, vos idées seront les bienvenues.

Le bureau et Sylvie Henderson, professeur de tennis, se tiennent à votre disposition.

Maryse Tenailon, Trésorière - Catherine Cavallé, Secrétaire - Christine Merveille, Présidente.

QUELQUES PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Le mois de décembre est passé très vite, émaillé comme tous les ans de petits et grands événements festifs.

Lundi 7, tous les enfants de l'école se sont rendus au château de Chantilly. Dans le cadre prestigieux des Grandes Ecuries, ils ont pu assister à un spectacle équestre, très librement inspiré de « La Belle et la Bête ». Ce spectacle féérique, mêlé de prouesses équestres et de fantaisies acrobatiques, a véritablement captivé petits et grands.

Vendredi 11, en fin d'après-midi, a eu lieu le traditionnel marché de Noël de l'école. Les enfants présentaient à leurs familles, non sans une certaine fierté, les objets qu'ils avaient confectionnés depuis trois mois dans ce but. Bougies, photophores, tableaux, chaussettes de Noël, couronnes débordaient des tables d'exposition.

Le vendredi suivant, c'était le repas de fin d'année et le passage très attendu du Père Noël, devant lequel les enfants ont chanté des chants de Noël.

A la fin du mois de janvier aura lieu le non moins traditionnel loto/galette qui réunit généralement un grand nombre de participants. Gageons que, cette année encore, il faudra se serrer pour faire place à tous les parents et familles des écoliers boisemontais.

Enfin, dès le début de février, les séances de piscine reprennent. Cette année, ce sera le mercredi matin. Tous les parents volontaires pour nous accompagner et aider les enfants seront bien sûr les bienvenus.

Tous les enfants et l'équipe de l'école vous souhaitent une excellente année 2016.





Galettes 2015



Nouveau Jeux



Croisière sur l'OISE



Sortie BISONS



Concert Église



Saint JEAN



Sortie Pêche à Sagy



Saint JEAN



Sortie Vélos et Pédestre



Tour de Boisemont



Marché de Noël



Brocante 2015



Repas des anciens



Sorties Cinéma



Activités École



Sortie Théâtre



École



VOL AVEC LES OIES



En juin, je n'ai pas volé à cause de la météo. De retour dans le Cantal à Coltines, près de St Flour, je croise les doigts.

Samedi 26 septembre 2015

7h20 : météo incertaine : j'attends la tête en l'air l'appel de Médéric le pilote de l'ULM. Le ciel est chargé mais une trouée apparaît, et je devine le soleil dans les nuages, un peu de vent pour les chasser, mais pas trop pour voler.

7h40 : je n'y tiens plus, j'appelle Médéric. Rendez vous à l'aérodrome à 8h. Ce n'est pas gagné.

8h30 : après un café, Médéric sort l'ULM pour un vol d'essai. SUSPENSE, ESPOIR, ANGOISSE. Ce n'est pas bon du tout, plafond trop bas. Retour à l'auberge « les Fontilles » pour un petit déjeuner. « Même pas faim, dégoûté ».

9h30 : retour à l'aérodrome. Ca va le faire, j'implore Eole, tous les dieux grecs, romains, les chamans, les sorciers indiens et autres, et ils m'écoutent. Un soleil encore timide pointe le bout de son nez.

10h00 : on va décoller dans l'ULM «la Mouette». C'est un bon présage. Avec mon casque de lynx, je suis heureux. Comme moi, les oies sont impatientes. Elles tapent dans les parois de la caisse avec leurs becs. Je n'ai pas froid car j'ai tout prévu.

10h34 : c'est parti vers l'aventure et au delà. Décollage très doux de l'ULM avec les oies impatientes qui se précipitent en formation devant nous. On est comme suspendu dans l'air. C'est très agréable. Je regarde de tous côtés. Elles

volent devant nous. L'air déplacé par l'ULM les pousse en avant : elles planent devant moi. Je m'aperçois qu'elles utilisent leurs pattes palmées comme les ailerons d'un avion. Ensuite, elles vont sur le côté, en dessous, au-dessus. C'est merveilleux. J'aurais dû prévoir un masque car le vent froid me pique les yeux, mais très vite ils s'habituent et les larmes qui coulent sont dues à la joie d'être là.

11h07 : il faut redescendre sur terre. L'atterrissage est tout aussi doux que le décollage, la demi-heure de vol n'est ni trop courte, ni trop longue. J'ai dû traverser l'espace-temps car il s'est écoulé tranquillement. Les yeux pleins de paysages, les vaches Salers minuscules, les champs d'une multitude de verts différents, nous avons même croisé un milan royal qui n'a pas demandé son reste.

Enfin, il faut que je vous présente mes nouvelles copines : les 3 bernaches cravants, les 4 oies naines et un hybride d'oie des neiges et d'oie cendrée.

C'était un merveilleux moment, des minutes d'une vie qui en valent des milliers. J'en rêve encore jour et nuit.



Pourquoi les feuilles des arbres se laissent-elles choir en automne ?

L'hiver tarde à venir et l'automne se prolonge. En attendant, vous le voyez bien dans vos jardins et dans les rues de notre village, les feuilles mortes se ramassent à la pelle. Preuve qu'elles sont tombées. Mais pour quelle raison ? Pourquoi les châtaigniers ou les chênes ne restent-ils pas verts toute l'année comme les sapins des contrées froides ou les cactus des régions chaudes ?

Tout au long de l'année, la plante échange de l'eau avec le milieu environnant. L'arbre absorbe par les racines une solution minérale diluée, à base d'azote, de phosphore et de potassium. Il échange des gaz et restitue à l'atmosphère de la vapeur d'eau grâce à ses stomates, de minuscules orifices situés à la surface des feuilles. C'est ce qu'enseigne le professeur de biologie à ses élèves éberlués (rassurez-vous, moi aussi j'avais tout oublié, j'ai pris les livres de mes enfants...).

Quand vient l'été, lorsque la température s'élève de façon excessive, l'arbre lutte contre la chaleur en laissant s'évaporer à travers les stomates la plus grande partie de l'eau puisée dans le sol : en une saison, un bouleau peut restituer 7.000 litres d'eau, un hêtre 9.000 litres, un hectare de forêt évapore entre 20 000 et 50 000 litres d'eau par jour. Mais, à la fin de l'été, la feuille brunit, rougit, jaunit, pâlit, puis tombe. Les poètes et les peintres s'en inspirent dans leurs œuvres romantiques.



Mais pourquoi ce drame ? D'abord la teinte. La feuille est colorée par un mélange de pigments, la chlorophylle, le xanthophylle et le carotène. En automne, l'activité biologique de la plante diminue en même temps que l'intensité du rayonnement solaire. Sans lumière, les grains de chlorophylle se forment difficilement. D'où la dégénérescence de la couleur verte. L'hiver, même dans les régions tempérées, le sol devient trop froid pour que la plupart des arbres puissent y puiser de l'eau. En prévision du gel, un anneau de cellules se forme à la base de la feuille, ce qui bloque la circulation de sève. Desséchée, la feuille n'a plus qu'à se laisser choir... Inutile de se lamenter. La perte de ses feuilles permet à l'arbre de subsister sur sa réserve d'eau. La sève irriguera alors le plus précieux : le tronc et les branches principales.

Inversement, il existe des arbres qui conservent en hiver leur parure verte, parce qu'ils possèdent des feuilles de petite dimension, souvent en aiguilles. Elles ne laissent évaporer que très peu d'eau et se contentent de peu de lumière pour accomplir la fonction chlorophyllienne. Comme moi, vous pensez au sapin...de Noël.



LE REPAS DES ANCIENS



Le samedi 5 décembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a invité les seniors à partager le traditionnel repas de fin d'année à l'Auberge des Coteaux. Les 47 personnes présentes à ce déjeuner ont ravi

leurs papilles de mets de fêtes et ont profité d'une ambiance musicale invitant les participants à occuper la piste de danse prévue à cet effet.

Danseurs émérites et amateurs de bons plats ont exprimé leur satisfaction à l'issue de cette journée.

Ce moment privilégié fut l'occasion d'offrir à nos doyens un présent mais aussi de rappeler combien ces rencontres conviviales étaient précieuses dans un contexte où il tient à nous tous que le «vivre ensemble» soit préservé.



A l'Épulette de Boisemont



On ne manque pas une occasion de marquer un événement !

Au Salon du Cheval au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte, nous avons pu organiser une véritable aventure en participant à l'épreuve Carrousel. C'est avec beaucoup de motivation qu'une équipe de cavalières s'est formée pour se transformer en gladiateurs et imposer leur parcours dans l'arène !

Nous les remercions d'avoir rendu possible ce spectacle et les félicitons !

Grâce à cette prestation, elles ont pu se qualifier au Championnat de France qui aura lieu à Lamotte-Beuvron.

C'est dans la bonne humeur que les enfants, après une « activité poney », se sont réunis autour d'un goûter pour la

distribution des cadeaux du Père Noël.



En ce qui concerne l'avenir, notre projet d'agrandissement avance et va bientôt prendre forme. À ce propos, nous remercions Monsieur le Maire et son équipe.

Nous mettons tout en œuvre pour mener à bien cette réalisation et sommes impatients de voir les constructions se terminer pour vous accueillir dans une structure plus belle que jamais !

Nous continuerons à vous informer des événements prévus dans l'année. Nous comptons sur la présence et le soutien des Boisemontais lors de nos manifestations.

Conseil Municipal du 3 novembre 2015

Modification simplifiée du PLU (Plan local d'Urbanisme)

Le projet de modification du PLU a été mis à disposition du public, selon les modalités fixées par délibération du 12 juin 2015, du 1er septembre au 30 septembre 2015.

Même si les délais et procédures concernant l'avis de mise à disposition ont été parfaitement respectés, le fait que la publicité de cet avis a été effectuée pendant le mois d'août, n'a peut-être pas suffisamment attiré l'attention des Boisemontais.

C'est pourquoi le Conseil a proposé de renouveler cette mise à disposition pour une durée d'un mois, du 13 novembre au 15 décembre 2015.

Demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux rue des Bois, rue des Chênes, rue de Triel, rue du Gros Orme et rue de Vaux.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Syndicat départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise et le Conseil Général pour cette opération.

Questions diverses

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Leblanc.

« Lors des réunions de préparation du Conseil Municipal, nous avons pris connaissance des demandes répétées de deux familles boisemontaises. Nous sommes régulièrement informés des fréquentes sollicitations qui arrivent en mairie.

Je suis étonné de l'importance et de la répétition constante de ces demandes. Je m'interroge sur les raisons de cette agressivité procédurale et de ses motivations.

C'est pourquoi, je pense parler en votre nom à tous en disant mon inquiétude pour ne pas dire mon exaspération face à l'importance prise par les demandes de ces deux familles.

Le caractère répétitif, fréquent, donne une impression de harcèlement. Je pense que nous reconnaissons tous le droit à l'information des citoyens. Nous considérons que la commune doit être au service du public mais nous ne confondons pas intérêt individuel et intérêt collectif, et nous savons distinguer une tentative de pression et de harcèlement d'une démarche de recherche d'information légitime.

Je voudrais exprimer notre entière solidarité avec le personnel, le Maire et la 1ère adjointe et condamner cette démarche de déstabilisation. Nous continuerons à défendre l'intérêt collectif et le service au public, sans céder face à la pression d'intérêts particuliers.»

Conseil Municipal du 18 décembre 2015

Modification simplifiée du PLU

Après avoir examiné et analysé les observations, pour la plupart hors du contexte, consignées sur le registre mis à disposition du public, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte et approuve

- le bilan de la procédure.
- le projet de modification du PLU tel qu'il a été présenté.

Il sera tenu à la disposition du public à la mairie, aux heures d'ouverture.

Fixation de loyer

Monsieur le Maire informe que les travaux de séparation en deux logements dans les dépendances du château sont terminés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer mensuel du logement situé rue de la Ferme à la somme de 800 € à compter du 1er janvier 2016.

Questions diverses

Messieurs Pernel et Briandet informent que le nouveau site internet est en cours de finalisation. Il sera opérationnel courant janvier 2016.

Evénements 2016

Balayage des rues

Pensez à déplacer vos véhicules

Planning : les Mercredi

6 et 20 Janvier

3 et 17 Février

2 et 16 Mars

6 et 20 Avril

4 et 18 Mai

1 et 15 Juin

6 et 20 Juillet

3 et 17 Août

7 et 21 Septembre

5 et 19 Octobre

2 et 16 Novembre

7 et 21 Décembre

Animations CCAS

Galette : 29 Janvier

Pique-nique au château : 28 Mai

Repas : 4 Décembre

Encombrants

24 Mars 2016

23 Juin 2016

24 Novembre 2016 (sous ré-
seve)

Feux de la St Jean

18 Juin

Sacs de déchets verts

Brocante

4 Septembre

Distribution à l'école :

19 mars

Naissances

BOUAZIZ Ibrahim 07/03/2015
FÉRAL Misha, Casey 03/05/2015
BORGNE Guilla 19/06/2015
ESAD Amina 02/09/2015

Mariages

OVESSON Pär Swerker &
VANDERBEKE Caroline
27/06/2015

Décès

ZAPPIA Vincenzo, Maria, Giuseppe 11/02/2015
SUAREZ FERNANDEZ Maria, Monserrat 30/04/2015
PÉTEAUX Marie-Claire, Louise, Marcelle 06/06/2015
MOTT Thomas, Edgerton 28/10/2015

Journal d'informations municipales de Boisemont – Directeur de la publication : Jean Claude Wanner, Maire de Boisemont
– Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Danièle Delaunoy, Rebecca Briandet, Florence Caignard, Martine Hieyte, Christine Merveille, Jean-François Pernel, Angelika René, Stéphanie Savill, Josiane Schaal, Karim Touazi, Joseph Wattellier, Philippe Roederer.

Impression :RPS 7 allée du clos fleuri St Gratien 95210

